

# N82

L@Lettre  
des Architectes  
du Languedoc-Roussillon

N°82 - Mars 2017



## Se former!

Photo: Eric Pol-Simon

L@Lettre N82 est une publication  
de l'Ordre des Architectes du Languedoc-Roussillon  
Les Échelles de la ville, Place Paul Bec, 34000 Montpellier  
Contact: Tél. 04 67 22 47 13  
administrationlr@architectes.org

Responsable de la publication: Philippe Capelier

Rédactrice en chef: Patricia Lhermet - plhermet@aol.com  
Maquette: Éric Pol-Simon Design Graphique  
www.pol-simon.com

**ÉDITO** OPEN SOURCE P02

**DOSSIER** FORMATION & INFORMATION P03-04

**LES BRÈVES / ACTUALITÉS DE LA PROFESSION :**

FÊTE DES 40 ANS DE L'ARCHITECTURE À L'ABBAYE DE VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE P05

ÉVOLUTION DU MÉTIER / CARCASSONNE: INITIATIVE COMMUNALE POUR LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE P06

TOURNOI DE TENNIS ARCHITECTES/PROMOTEURS VERSION 2017 P07

PRÉPAREZ VOS AGENCES AUX JPO 2017 P07 SALON DE L'ÉCO MAISON DE PERPIGNAN P07

**FORMATION & INFORMATION** P08

**AU-DELÀ DE L'ARCHITECTURE** STÉPHANE VILLAFANE, ARCHITECTE ET PLASTICIEN P09-11

**LE PROJET MO&MA** « PALIMPSESTE », PAR THOMAS LANDEMAINE, ARCHITECTE P12-13

**L'INTERVIEW HISTORIQUE** TOMORO AIDA, L'ART DES RENCONTRES P14-17

**LES MOUVEMENTS AU TABLEAU** P18

**COMPTES-RENDUS & AGENDA** P19-20

**VOS LIENS VERS : L'OBSERVATOIRE DE LA COMMANDE PUBLIQUE**

**+ LES COURRIERS DU PRÉSIDENT DU CROA LR + LES RÉSULTATS DES CONCOURS**

**+ LE TAUX DE LECTURE DE L@LETTRE**



Photo: Ghislaine Nicolau Nardal

## Édito

# OPEN SOURCE

PAR PHILIPPE CAPELIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES LR

Peut-être plus que d'autres disciplines, l'architecture naît de l'attention portée aux êtres et aux choses. Des humanités indispensables pour concevoir et ordonner les constructions qui abritent la vie des hommes, leurs activités, intimes et sociales, familiales et professionnelles, ludiques et culturelles.

Ce métier n'est donc pas envisageable sans un renouvellement permanent des savoirs, des techniques et des pratiques, pour répondre avec pertinence aux évolutions, aujourd'hui très rapides, de la société. Quand la loi nous impose une formation permanente, elle ne fait que graver dans le marbre la pratique très répandue chez les architectes de « se tenir au goût du jour », de s'informer, de se former, de se renouveler.

Néanmoins, cette obligation légale a pour intérêt de nous questionner sur cette autodiscipline ; l'offre de formations, dispensée, notamment par Arche Bleue, notre structure régionale, invite certainement à d'autres formations que celles qui nous paraissent, à nous, indispensables. Il y a de nombreux champs à explorer pour optimiser nos pratiques professionnelles.

Le BIM, bien sûr, mais aussi, les contrats et la gestion de l'agence, la direction des travaux, l'expression verbale et la conduite de réunion, le permis d'aménager.

**Dans un monde concurrentiel, nous sommes dans l'obligation de viser l'excellence.**

De plus, la formation est un lieu de réunion : plusieurs confrères se retrouvent pour partager ensemble un vrai temps de réflexion : une émulation très fertile.

Le Conseil Régional fait un travail considérable dans ce domaine : Arche Bleue vous propose régulièrement des formations qui se tiennent au siège à Montpellier, dans des domaines inédits. Mais aussi, lancée cette année, la manifestation

« le jeudi des architectes », mensuelle, permet à un confrère de nous faire partager son savoir et ses expériences dans des domaines inédits : la promotion, la programmation, la gestion du temps...\*

Enfin, la meilleure des formations, c'est le partage ; l'Open Source peut devenir la nouvelle déontologie des architectes : la libre redistribution des savoirs. Réciprocité des informations, Enrichissement mutuel. Formation permanente. ■

\* Cf dossier pages 3 & 4 ci-après.

« ... l'Open Source peut devenir la nouvelle déontologie des architectes : la libre redistribution des savoirs. »



Photo : Hugo Duval

## Dossier FORMATION & INFORMATION

PAR NATHALIE PORTAL, VICE-PRÉSIDENTE DU CROA LR

**Depuis 2001, l'ordre des architectes du Languedoc-Roussillon bénéficie d'un outil formidable pour se former et s'informer sans déformer: Arche Bleue.**

**Cette structure propose aux architectes de notre région un large choix de sujets autour de l'acte de construire. Soucieux de l'évolutivité de notre métier, la commission formation œuvre à la mise en place de nouvelles formations adaptées à nos besoins tel que le BIM, le permis d'aménager, le diagnostic technique global... Mais aussi des formations qui nous aident à améliorer notre quotidien: la prise de parole, la gestion du stress, la gestion du temps...**

Récemment, et ce afin d'approfondir et élargir nos compétences, nous avons initié « **le jeudi des architectes** » : dans une ambiance conviviale, nous vous accueillons dans les locaux de l'ordre, un jeudi par mois, à partir de 18h, aux Échelles de la Ville.

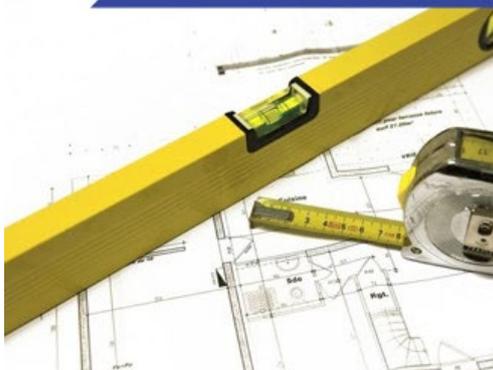
C'est l'occasion d'échanger sur une thématique bien précise ayant pour objectif de réveiller la curiosité des plus réticents. Forts du succès de la première soirée,

ces échanges du jeudi vont nous permettre d'analyser, plus précisément, vos besoins. Au delà de l'aspect obligatoire et nécessaire, il s'agit avant tout de (re)donner envie de se former. Toujours en rapport avec l'actualité et en réponse à une demande ciblée, voici ce que nous vous proposons pour les prochains mois. Ne laissez pas les autres professions prendre votre place, il est indispensable de restituer le rôle de l'architecte au cœur de l'acte de construire. ■ ■ ■

**ARCHE BLEUE**  
Communication et Formation depuis 2001

3, 4 et 31 Mai

Concevoir un permis d'aménager



### LE PERMIS D'AMÉNAGER : opportunité d'élargir nos champs d'interventions

Ainsi que vous l'avez récemment appris, **à compter du 1er mai 2017, le recours à un architecte est obligatoire pour établir le projet architectural, paysager et environnemental d'un lotissement à partir de 2 500 m<sup>2</sup> de surface de terrain à aménager.**

Cette excellente nouvelle doit s'accompagner d'une force de réaction importante et dynamique de notre part, et nous devons arriver sur ce marché en pleine possession des capacités et connaissances requises. L'échéance est courte, et les enjeux sont majeurs.

En réponse à l'appel d'offre du CNOA sur le sujet, l'association Ilôt Formation et le Centre de Formation des Architectes & Paysagistes d'Aquitaine ont mis en place une formation de trois jours, à l'échelle nationale. Au vu de l'ampleur et des enjeux de cette nouvelle mission qui nous est confiée, le CROA LR a souhaité engager une réflexion en collaboration avec nos principaux partenaires concernés, à savoir le CAUE 34, les Urbanistes du Languedoc-Roussillon, l'Association Française des Paysagistes du Languedoc-Roussillon, la DDTM et le SNAL.

L'objectif étant la mise en place d'une formation qui sera complémentaire à celle du CNOA, avec la prise en compte de spécificités locales. Il est essentiel que nous arrivions sur ce nouveau marché en pleine possession des outils et des compétences requises. Nous espérons pouvoir vous proposer cette formation d'approfondissement dès le début du mois de mai.

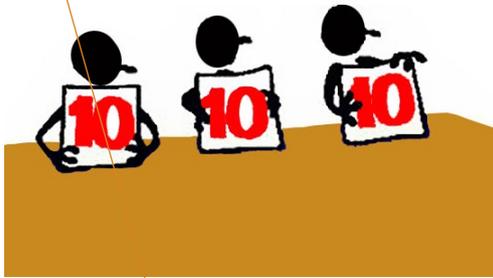
## JURÉS DE CONCOURS : des conseillers utiles, et même indispensables, au sein des jurys

Formation gratuite proposée aux architectes souhaitant devenir jurés de concours, et aux architectes déjà jurés de concours, pour une mise à niveau suite à la réforme de la commande publique applicable depuis le 1er avril 2016. Notre Intervenant sera Patrick Chotteau ; Architecte Urbaniste en Chef de l'État ; Secrétaire Général adjoint de la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques. Le rôle du juré participant à un jury de maîtrise d'œuvre est essentiel. C'est en effet au juré que revient la lourde tâche, à force de persuasion et de négociation, d'obtenir un déroulement serein des débats, et surtout de conseiller le maître d'ouvrage pour que le meilleur projet soit choisi. Il lui appartient aussi de démontrer que les architectes sont des référents utiles, et même indispensables, au sein des jurys.

**Cette formation va permettre d'atteindre les objectifs suivants :**

- savoir appréhender le cadre juridique de l'intervention du jury, maîtriser les principes de la passation des marchés de maîtrise d'œuvre suite à la réforme de la commande publique (ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et ses décrets d'application du 25 mars 2016).
- savoir accomplir sa mission auprès des maîtres d'ouvrage, et être en mesure de guider le jury dans son choix (dans les deux phases : sélection des candidats, et choix du lauréat).

**Formation les 20 et 21 avril 2017.**



## LE BIM : outil incontournable pour répondre sur des marchés publics

Aujourd'hui un grand nombre de marchés publics exigent la compétence BIM, voir la présence d'un BIM Manager au sein de l'équipe de maîtrise d'œuvre. Beaucoup d'entre nous maîtrisons déjà la maquette 3D, il n'y a qu'un pas à franchir pour maîtriser le BIM. Conscients des enjeux, c'est un architecte, Stéphane Goavec qui va dispenser cette formation, répartie sur plusieurs jours et en différents modules :

**Module 1: Les objectifs du BIM** (1 journée)

- Comprendre et définir les objectifs du BIM pour un projet.
- État des lieux des pratiques du BIM en France et à l'étranger.

**Module 2: Les pratiques du BIM** (1 journée)

- Les outils et méthodes pour passer au BIM.
- Quels éléments constituent une convention BIM ?

**Module 3: Les outils du BIM de production 1 sur REVIT** (1 journée)

- Les principes d'élaboration d'une maquette numérique.

**Module 4: Les outils du BIM de production 2 sur REVIT** (1 journée)

- Élaboration d'une maquette numérique (sur Autodesk Revit)

**Module 5: Rédiger son protocole** (1 journée)

**Module 6: Le BIM et la conception collaborative** (1 journée)



Photo: Eric Pol-Simon

## « LE JEUDI DES ARCHITECTES » - conférence formation/information

Une fois par mois, le jeudi, un architecte intervient à l'Ordre, afin de nous faire partager son savoir faire et ses connaissances sur un sujet précis.

Le jeudi 02 mars, nous avons reçu l'architecte François Fontès sur le thème « **Architecte et Maîtrise d'Ouvrage** ». Cette première a réuni

une cinquantaine d'architectes, et un débat passionné et passionnant a suivi la conférence. Forts de constater la réussite de cette formation/information, nous vous proposons deux nouvelles dates :

le 30 Mars avec Nicolas Westphal sur le thème de « **l'AMO** » et le 20 Avril avec Julien Vincent sur « **la gestion du temps** ».

■ ■ ■ Je terminerai sur cette phrase de François Fontès, qui nous incite à former aussi nos maîtres d'ouvrages : « *Il faut éduquer les maîtres d'ouvrages à l'architecture car leur action est essentielle, à cette vision poétique que nous portons, retrouver les lois de l'unité première, celles qui constituent l'arborescence créatrice de la vie afin d'éviter que d'infranchissables*

*frontières, celles qui naissent hélas chaque jour, tarissent définitivement la vision poétique que nous portons. L'architecture sera poésie ou ne sera pas* ». ■

Je remercie l'implication de la commission formation communication, ainsi qu'Hugo Duval qui nous aide à organiser ces formations, et Valérie Garnier en charge du permis d'aménager. **NP**





## FÊTE DES 40 ANS DE L'ARCHITECTURE À L'ABBAYE DE VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE

PAR NATHALIE PORTAL, VICE-PRÉSIDENTE DU CROA LR

**Depuis trois ans, nous organisons les Rencontres de l'architecture dans des lieux singuliers, témoignages de notre diversité et richesse architecturale locale. Cette année, nous nous associons à la M'aLR pour une soirée exceptionnelle à l'abbaye de Villeneuve-lès-Maguelone.**

Abbaye de Villeneuve-lès-Maguelone

### FÊTE DES 40 ANS DE L'ARCHITECTURE

Lieu: Domaine de Villeneuve-lès-Maguelone  
34 250 Palavas-Les-Flots.

**DATE: 02 juin 2017, à partir de 16h.**  
Ouvert aux architectes, aux adhérents de la M'aLR, aux urbanistes et aux paysagistes.

#### PROGRAMME:

- De 16h à 17h  
**Accueil et visite du domaine**
- De 17h à 18h  
**Prestation de serment des nouveaux inscrits dans la Cathédrale**
- De 18h à 19h  
**Spectacle et exposition des 40 ans de l'architecture**
- À partir de 19h  
**Apéritif dinatoire dans une ambiance musicale face à la mer**



ORDRE DES ARCHITECTES  
LANGUEDOC-ROUSSILLON  
04 67 22 47 13  
www.architectes.org/  
languedoc-roussillon



maison de l'architecture  
Languedoc-Roussillon  
04 67 73 18 18  
www.maisonarchitecture-lr.org/

Force est de constater la réussite de ces journées: pas moins de deux-cents architectes, l'an dernier, au château de Pennautier; nous saisissons l'opportunité, cette année, de fêter les 40 ans de la loi de 1977 sur l'architecture, en partenariat avec la Maison de l'architecture Languedoc-Roussillon.

C'est au domaine de l'abbaye de Villeneuve-lès-Maguelone, symbole de l'art Roman Languedocien, que nous vous invitons le 02 juin prochain, afin de célébrer ensemble les 40 ans de l'architecture.

Les Compagnons de Maguelone\* nous ouvrent généreusement les portes de leur domaine, site magnifique et préservé dans son écrin de verdure, reflet de notre biodiversité locale. Ici, la nature dialogue depuis toujours avec le patrimoine.

C'est dans la cathédrale, classée monument historique, que nous accueillerons à 17h les nouveaux inscrits pour leurs prestations de serments. Enveloppée dans le murmure des pierres, la cérémonie prendra une dimension solennelle dans ce lieu d'exception entre mer et milieux dunaires. Suivra, ensuite, une animation musicale avec des acteurs de talents, dont je ne citerai pas les noms! Le tout accompagné d'une projection des projets significatifs réalisés depuis quarante ans, et qui ont dessiné le paysage du Languedoc-Roussillon. Cette sélection sera réalisée de concert avec la Maison de l'Architecture et les CAUEs.

Vers 19h, nous nous éloignerons de la terre pour profiter de l'air marin, un buffet aux senteurs méditerranéennes sera dressé face aux étangs, nous offrant l'étonnant spectacle du coucher de soleil. La soirée sera festive, haute en couleurs et en musique, une dégustation de produits locaux, vins et coquillages du domaine, sera proposée par les compagnons de Maguelone.

En pleine fusion territoriale, cette fête des 40 ans est l'occasion de marquer un renouveau. Avec le soutien de la maison de l'architecture, co-organisatrice de cette manifestation, il nous a semblé évident d'ouvrir cette soirée au plus grand nombre: architectes, urbanistes, paysagistes, seront invités à partager ce moment de convivialité autour de l'acte de construire.

**Le choix d'une ville « nouvelle », « Villeneuve-lès-Maguelone » n'est pas le fruit du hasard, c'est l'occasion de fédérer les professionnels que nous sommes, et d'affirmer la représentativité et la diversité de notre profession au sein de notre territoire.**

Dans ce lieu poétique, intemporel et isolé du monde, nous n'avons plus qu'à nous laisser guider pour partager ensemble ces 40 ans de l'architecture. Pas de limites d'âges! ■

\* Le domaine est géré par l'association des Compagnons de Maguelone, une association laïque à but non lucratif dont la vocation est double: assurer la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine, et favoriser l'insertion sociale des personnes en situations de handicap.

## ÉVOLUTION DU MÉTIER

PAR ÉRIC GRENIER, VICE-SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES LR

**La profession évolue sous l'influence de nouveaux textes de lois, ce qui entraîne de nouvelles obligations. Ainsi, afin de respecter les droits des consommateurs, la transposition de l'ordonnance du 20/08/2015 nous oblige désormais à proposer un médiateur désigné à nos clients privés.**

Depuis le 1er janvier 2016 déjà, tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution d'un litige qui l'opposerait à un professionnel.

La loi prescrit que c'est au professionnel de communiquer au consommateur les coordonnées du ou des médiateurs de la consommation dont il relève, en inscrivant ces informations de manière visible et lisible sur son site internet, sur ses conditions générales de vente ou de service ou sur tout support adapté.

Le non-respect de cette obligation est sanctionné d'une amende dont le montant ne peut excéder 3 000 euros pour les architectes libéraux et 15 000 euros pour les sociétés d'architecture.

La DGCCRF considère par ailleurs que les conciliations prévues par le règlement intérieur de l'Ordre des architectes ne peuvent en aucun cas être qualifiées de médiation de la consommation, lorsque la saisine émane du consommateur.

Toutefois, les conciliations organisées sous l'égide des Conseils régionaux de l'Ordre restent possibles, mais uniquement dans les cas suivants :

- lorsque le litige concerne deux professionnels,
- lorsque celui-ci implique deux architectes,
- lorsque le litige concerne un différend avec consommateur mais que la saisine intervient à l'initiative de l'architecte.

**Nous avons donc tout intérêt, si nous sentons « le vent tourner » avec un client, à être les premiers à saisir la commission de conciliation de l'Ordre, avant que le client ne demande à saisir le médiateur de la consommation, opération qui par ailleurs entraîne des frais pour l'architecte.**

À noter que la recevabilité de la médiation pourra être rejetée par le médiateur si :

- le consommateur n'a pas tenté de résoudre son litige directement auprès du professionnel par une réclamation écrite,
- la demande est infondée ou abusive,
- le litige a déjà été examiné ou est en cours d'examen par un autre médiateur ou un tribunal,
- la demande de médiation est introduite plus d'un an après la réclamation écrite adressée au professionnel,
- le litige n'entre pas dans son champ de compétence.

La médiation recevable devra être réalisée dans un délai de 90 jours.

L'Ordre a décidé de ne pas externaliser cette prestation à un tiers, il va donc mettre en place une médiation sectorielle hébergée au CNOA, confiée à un architecte, et financera la création du site dédié à la médiation ; les frais de la médiation seront à la charge de l'architecte concerné, selon deux tarifs correspondant à une médiation soit dématérialisée (sans mise en présence des parties), soit présente (avec rencontre physique des parties).

Les architectes devront inscrire le recours au médiateur de la consommation désigné par l'Ordre sur leurs documents professionnels (contrats, papier en-tête, etc.).

Le consommateur saisit le médiateur et lui adresse une demande et ses pièces jointes. Le médiateur notifie sa saisine à l'architecte mis en cause, si la demande est recevable, et lui demande s'il accepte le principe de la médiation et son prix. Le paiement par l'architecte conditionne la mise en œuvre de la médiation.

**En résumé** nous devons donc indiquer désormais sur nos contrats et sur notre site les coordonnées du conciliateur, que pourra saisir le consommateur et supporter les frais de la médiation. L'Ordre des architectes constitue actuellement l'instance de médiation, dont il conviendra d'inscrire le nom dans nos documents professionnels, dès qu'elle sera connue. ■

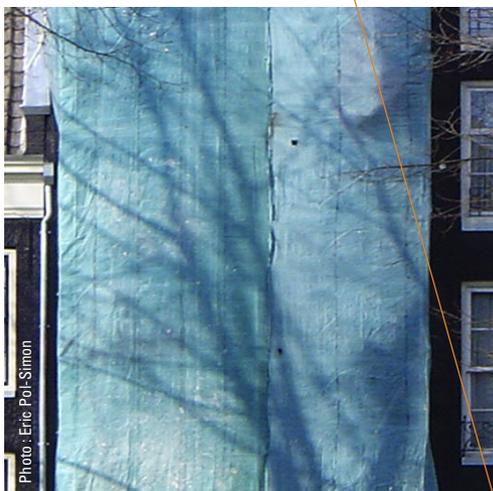


Photo : Eric Poi-Simon

## CARCASSONNE : INITIATIVE COMMUNALE POUR LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE

PAR P. LHERMET, ARCHITECTE

La Ville de Carcassonne a lancé une opération de rénovation subventionnée pour les propriétaires et copropriétaires rénovant leurs logements anciens, dans le cadre de la reconquête du quartier de la Bastide St-Louis. Les chantiers des 1<sup>re</sup>s et 2<sup>e</sup>s campagnes de ce ravalement obligatoire, votés par le Conseil Municipal respectivement les 18 décembre 2014 et 31 mars 2016, ont démarré l'été dernier. Dans le cadre de cette opération, les architectes audois ont eu la possibilité de voir leurs

honoraires pris en charge à hauteur de 10 000 euros par la commune, belle mesure incitative que l'on aimerait plus souvent voir mise en place dans l'intérêt général de l'architecture... et de la profession ! ■

### Pour en savoir plus :

<http://www.carcassonne.org/visite-de-chantier-du-1er-immeuble-renove>

<http://www.carcassonne.org/campagne-obligatoire-de-ravalement-des-facades>



## TOURNOI DE TENNIS ARCHITECTES/PROMOTEURS VERSION 2017: THE PAC IS BACK!

PAR VALÉRIE GARNIER, VICE-PRÉSIDENTE DE L'ORDRE DES ARCHITECTES LR

C'est bientôt l'arrivée du printemps, et c'est aussi le moment de reprendre l'entraînement. Pour la deuxième année consécutive, le CROA LR organise son tournoi de tennis, la « **Promoteurs / Architectes Cup** ». Avec quelques modifications et améliorations par rapport à la première « session ». Cette année le tournoi se déroulera sur un seul week-end, le dernier du mois de juin, c'est à dire le premier du mois de juillet. Nous n'en sommes qu'aux prémices de l'organisation, mais le tournoi devrait débuter vendredi 30 juin, et se terminer le samedi soir du 1er juillet. Nous espérons aussi pouvoir enrichir ce week-end avec un tournoi « Pétanque », qui se

déroulerait en parallèle, ou en complément. Le complexe de la Pierre-Rouge à Montpellier s'y prête, et cela permettrait aux concourers et confrères ne jouant pas au tennis de nous rejoindre pour ce week-end convivial. Les étudiants de l'ISCOM se sont remis à plancher sur le projet, afin d'avoir une organisation optimale. Et nos partenaires de l'année dernière se sont tous dits enchantés de l' "événement", nous espérons donc pouvoir compter sur leur soutien cette année encore. Plus d'informations dans notre prochaine lettre, mais notez d'ores et déjà le rendez-vous dans vos agendas. ■

LES ARCHITECTES  
OUVRENT LEURS PORTES

## ATTENTION: PRÉPAREZ VOS AGENCES AUX JPO 2017 POUR LA 3<sup>e</sup> SEMAINE D'OCTOBRE!

PAR P. LHERMET, ARCHITECTE

Cette année, l'Ordre National des Architectes a décidé de regrouper les Journées Nationales de l'Architecture (JNA) et les Journées Portes Ouvertes (JPO), afin de faire du 3eme week-end d'octobre un événement phare pour l'Architecture. C'est donc cette année en parallèle des

manifestations organisées par tous les acteurs œuvrant pour l'Architecture que les architectes ouvriront leur porte, et occuperont l'espace public comme ils l'on déjà fait ces 3 dernières années. Un événement à ne pas manquer, à d'ores et déjà préparer ! ■



## SALON DE L'ÉCO MAISON ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DE PERPIGNAN / 21 & 22 JANVIER 2017

PAR GHISLAINE NICOLAU NADAL & KARINE MENDIBOURE, VICE-PRÉSIDENTE ET CONSEILLÈRE, DE L'ORDRE DES ARCHITECTES LR

L'ordre des architectes était présent aux côtés de REH (Réseau Énergie Habitat) lors du salon de l'Éco Maison et des Énergies Renouvelables à Perpignan.

Le stand a été partagé avec les BET pour les conseils techniques, REH pour les énergies renouvelables, et la SPL (Société Publique Locale) Perpignan Méditerranée, qui conseillait les visiteurs sur les aides aux financements existantes. Un beau moment de partage ! C'est donc au sein de ce pôle « conseil » que les architectes locaux ont assuré une permanence auprès du public, afin de les conseiller sur leur projet de construction, neuf ou en rénovation.

Cette présence de notre profession nous semblait essentielle pour resituer auprès du grand public le rôle capital et la vision d'ensemble de l'architecte dans la rénovation énergétique. ■

# Formation & information

PAR P. LHERMET, ARCHITECTE

## LA RECETTE TECHNIQUE : concevoir et réaliser un assainissement non collectif

Quel architecte débutant n'a pas eu un instant d'hésitation au moment de positionner l'emprise d'un assainissement non collectif sur la parcelle non raccordée au collectif de son client... ? Cela n'arrivera plus, grâce à ce petit guide pédagogique qui donne tous les bons tuyaux pour ce faire : « ANC, règles et bonnes pratiques à l'attention des installateurs » ; élaboré sous la houlette de l'Etat dans le cadre du Plan d'Actions National sur l'Assainissement Non Collectif (PANANC), ce fascicule ne vous laissera certainement plus sceptique, et vous permettra de **comprendre les fondamentaux pour concevoir et réaliser dans les bonnes règles l'indispensable ouvrage d'assainissement** ; sachant que le dispositif concerne quand même 20% de la population française, qui l'utilisent pour la collecte de leurs eaux usées domestiques (eaux issues de la salle de bain, de la cuisine, de la buanderie, et des toilettes)...

[http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Guide\\_des\\_regles\\_et\\_bonnes\\_pratiques-v2.pdf](http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_des_regles_et_bonnes_pratiques-v2.pdf)

## Humour

F. Cointe pour Le Moniteur



## LES AJAP : L'ARCHITECTURE DE DEMAIN

La Cité de l'architecture et du patrimoine expose, jusqu'au 09 avril 2017, le travail des lauréats 2016 des Albums des Jeunes Architectes et Paysagistes, cette manifestation distinguant, tous les deux ans, vingt équipes de concepteurs de moins de trente-cinq ans, témoins de la créativité permanente de nos professions, mais aussi de leurs mutations :

<http://ajap.citechailot.fr/fr>



## RÉGLEMENTATION THERMIQUE : BEPOS... c'est parti !

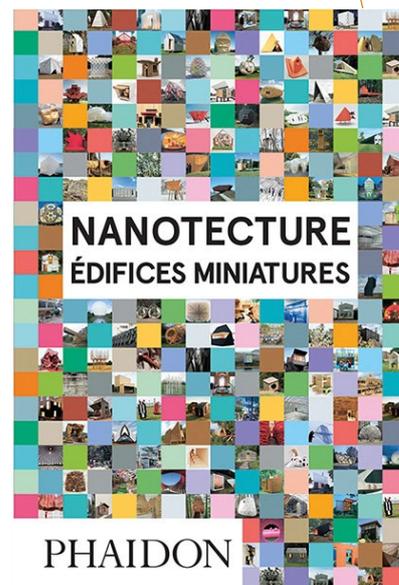
À l'horizon 2018, la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte permettra la mise en place d'un standard environnemental ambitieux pour les bâtiments neufs, le BEPOS (bâtiment à énergie positive) étant la suite logique de la RT 2012. Dès à présent, et afin de préparer le terrain à cette future réglementation environnementale de la construction neuve sur une base pragmatique, l'État propose à la filière bâtiment, via les maîtres d'ouvrage, une démarche nationale, collective et partagée, pour tester en grandeur réelle sur leurs projets la faisabilité des niveaux de performance à atteindre dans le cadre du futur BEPOS. En effet, quand on sait que le bâtiment représente près de 45% de la consommation énergétique nationale et 25% des émissions de gaz à effet de serre, c'est dire la responsabilité de notre secteur d'activité dans la définition des solutions et de leur mise en place.

### Pour en savoir plus :

<http://www.rt-batiment.fr/batiments-neufs/experimentation-energie-carbone/experimentation-energie-carbone-pour-les-batiments-neufs.html>

## S'INSPIRER

Ce petit livre (19,95 euros) conçu par Rebecca Roke, présente **300 micro-architectures du monde entier**, modestes par la taille mais ambitieuses, pour la plupart, dans les idées... Il constitue une véritable source d'inspirations, et déjà de plaisir, pour tous ceux, architectes, décorateurs ou designers, qui conçoivent et insèrent leurs créations contemporaines dans nos multiples cadres de vie existants.



<http://fr.phaidon.com/store/architecture/nanotechture-edifices-miniatures-9780714872162/>

## ENTRÉE EN VIGUEUR DU NOUVEAU SEUIL DE RECOURS A L'ARCHITECTE

150 m<sup>2</sup> de Surface De Plancher (SDP), c'est le seuil au-delà duquel les personnes physiques doivent désormais obligatoirement faire appel aux services d'un architecte, **pour tout Permis de Construire déposé à partir du 1er mars 2017** (suite au décret n° 2016-1738 du 14 décembre 2016).

Pour savoir si l'architecte est obligatoire ou non, il faut toutefois croiser la SDP avec l'emprise au sol du bâtiment projeté (existant + extension comprise pour les bâtiments existants).

**Un mode d'emploi de calcul simple et didactique pour déterminer ce seuil, avec exemples exhaustifs à la clé, est téléchargeable sur le site du CNOA :**

<http://www.architectes.org/actualites/seuil-de-150-m2-de-surface-de-plancher-et-recours-obligatoire-l-architecte>



« Mes œuvres ne racontent rien, elles ne sont que des tentatives d'échapper à toute narration pour se situer dans une perspective méditative. »

## Au-delà de l'architecture

### Stéphane Villafane, ARCHITECTE ET PLASTICIEN

PROPOS RECUEILLIS PAR PATRICIA LHERMET, ARCHITECTE Photos Marie-Caroline Lucas & Stéphane Villafane

**Stéphane Villafane est un confrère diplômé de l'ENSA de Lyon, mais aussi un plasticien « qui monte ». Si vous vous baladez du côté du boulevard du Jeu de Paume à Montpellier, vous pourrez rencontrer le peintre à travers ses tableaux, exposés jusqu'au 20 avril à la galerie 13. Pour l'heure, il nous parle de ses deux vocations, de la manière dont il les vit et les conjugue, avec sérieux, discrétion et talent.**

**Stéphane, en dehors de ton métier d'architecte, as-tu le loisir de cultiver quelque(s) passion(s) ?**

Marcher, rouler, naviguer sont des occupations que je cultive avec la plus grande importance et beaucoup de plaisir, elles me permettent de me déplacer, de voir et de ressentir le monde qui m'environne avec mesure et beaucoup de distance. La peinture, autre passion, est aujourd'hui devenue une profession que j'exerce, sur un même plan que l'architecture. Elle me donne la liberté de me déplacer également, mais dans des espaces autres, où le temps et les choses n'ont plus la même consistance.

**Peindre, cela représente quoi, pour toi, qu'est-ce qui t'inspire et te porte ?**

Peindre c'est, avant tout, s'écouter, puis écouter le monde, puis s'offrir sur la toile avec détachement sans imposer et sans

s'imposer ; c'est vouloir surprendre et susciter des émotions. À partir du moment où l'on observe les choses avec distance, sous un angle perpétuellement différent du précédent, tout alors nous inspire, nous porte. Ma peinture me fait évoluer et non l'inverse, c'est elle qui me guide. J'ai besoin d'elle pour explorer, voir et concevoir de nouveaux espaces où il est de plus en plus question d'abolir la pesanteur du temps et des choses. Mes œuvres ne racontent rien, elles ne sont que des tentatives d'échapper à toute narration pour se situer dans une perspective méditative.

**Peindre, est-ce une activité « solitaire » ?**

Oui, c'est une profession qui demande le plus grand calme et le plus grand isolement. L'espace de l'atelier permet tout cela. La reconnaissance, les expositions, les critiques n'entrent pas dans les champs de la création.



Quand je suis au travail, je suis face à moi-même, uniquement, sans chercher à agir en qualité de peintre ou d'architecte, ou quoi que ce soit d'autre.

**En tant que plasticien, tu croises les médias ?**

Dans mon atelier, je travaille simultanément plusieurs médias : photos, maquettes d'études, manipulations numériques, dessins, ... qui, in fine, nourriront la peinture, considérée à tort comme la discipline artistique la plus archaïque, et pourtant la plus innovante. Elle s'ouvre à tous les possibles sans aucune limite.

**Comment définirais-tu ton style de peinture ?**

Il m'est difficile de m'inscrire dans un courant particulier, il y a tellement de beaux esprits et de belles idées qui marquent et qui ont marqué notre culture. J'emploierai plutôt les mots « présences amies » plutôt que « maîtres », et « douces atmosphères » pour désigner les courants artistiques qui m'habitent, et m'accompagnent chaque jour dans mon travail. Ce sont des présences entières, discrètes et silencieuses, et pourtant, à mes yeux ce sont celles qui racontent le plus de choses à travers l'histoire de l'Art.

**Quelles thématiques créatives récurrentes explores-tu, s'il y en a, à travers ta peinture ?**

Chaque artiste doit avoir des périodes différentes, quel ennui que de ne faire que

« À partir du moment où l'on observe les choses avec distance, sous un angle perpétuellement différent du précédent, tout alors nous inspire, nous porte. »

ce que l'on croit savoir faire. Il faut s'aventurer, se risquer sans cesse en ayant bien conscience que chacun de nous est porté par quelque chose de profond, ancré en nous, et qui nous guide dans nos choix. Personnellement, l'espace lié à la nature, à l'architecture, à l'abstraction, au voyage, ... sont des sujets que j'explore depuis de longues années. Les écrans et les chaises vides, les espaces déserts, les architectures « vagabondes », la route, le silence, l'errance, le détachement, la lumière au bout de tout cela, ...

**En parlant de vide... connais-tu parfois l'angoisse de la toile blanche, sinon comment conçois-tu une toile ?**

Comme les idées, les intuitions viennent en travaillant : tout doit être fait, défait puis refait, l'angoisse de la toile blanche n'existe pas. Il me faut beaucoup de temps avant de commencer une œuvre mais une fois que je suis dedans, tout doit aller très vite au risque de tout perdre à chaque instant. Il m'arrive souvent de travailler de manière sérieuse, de creuser un thème, mais je ne crée jamais plusieurs peintures à la fois. Chacune nécessite un temps de réalisation bien particulier qui lui appartient pour pouvoir « tenir » par la suite.

**Sinon, peindre, est-ce un divertissement vis-à-vis de l'architecture, ou ton métier d'architecte influence-t-il ta manière de peindre et inversement ?**

Ce sont deux activités intimement liées, que je mène avec beaucoup d'assiduité et de persévérance. Il n'est question d'aucun divertissement, tout ceci est très sérieux. L'architecture apporte à mon métier de peintre : composition, équilibre, mesure ; et la peinture apporte à mon métier d'architecte : poésie, audace et aventure.

**En quoi ta démarche de plasticien rend-elle spécifique ton approche architecturale ?**

Fortement liée à ma démarche artistique, ma conception de l'architecture accepte les transformations, elle ne s'impose pas, elle n'attend rien, ne s'approprie pas, elle est juste posée là, pour un temps. Cette approche s'oppose aux notions de propriété et de pérennité qui, selon moi, sont obsolètes et vont à l'encontre du « profondément humain ».

**À quoi tu attribuerais la douce puissance de ta peinture, quelle différence selon toi entre un peintre inspiré et un peintre du dimanche ? Entre une peinture/architecture aboutie ou pas ?**

J'aspire à une peinture présente par l'absence, pleine par le vide, très sérieusement légère, paradoxale et pleine de fraîcheur, acceptant les doutes, les hasards, les risques. Puissante, je ne sais pas, fragile et fugace certainement. Un peintre inspiré « donne à voir » comme une peinture/architecture aboutie, un peintre du dimanche « se donne à voir » comme une peinture/architecture non accomplie. Selon moi, une belle peinture, tout comme une belle architecture s'ouvre sur le monde pour un temps avec délicatesse, et beaucoup de générosité.



Stéphane Villafane dans son atelier: « le studi00 »  
<https://www.stephanevillafane.com>

« ... s'aventurer, se risquer sans cesse, en ayant bien conscience que chacun de nous est porté par quelque chose de profond... qui nous guide dans nos choix. »



« L'architecture apporte à mon métier de peintre : composition, équilibre, mesure ; et la peinture apporte à mon métier d'architecte : poésie, audace et aventure »



■ ■ ■  
**Tes clients réagissent comment à la double casquette d'architecte et de peintre ? Ces deux pratiques, tu les croises, ou tu les cloisonnes plutôt, dans les faits ?**

Les galeries, les acquéreurs ou les maîtres d'ouvrage qui me connaissent un peu, et qui suivent mes travaux, réagissent positivement, puisqu'ils ont conscience des liens que j'entretiens entre ces deux disciplines. D'un autre côté, comme nous vivons dans un pays très cloisonné, très institutionnalisé, il est parfois difficile de faire entendre cette double casquette.

Il faut absolument qu'il y ait des interférences et des interfaces entre toutes les formes d'art, c'est le principe même de la création, indissociable des constantes transformations nécessaires à sa vitalité.

**À un moment-donné, ne te faudra-t-il pas faire un choix entre peinture et architecture ?**

Avec les années qui passent, il me semble important de s'alléger le plus possible, matériellement et spirituellement, en cultivant avec beaucoup d'attention cette herbe folle que l'on appelle le « lâcher-prise ». Il est clair que, dans mon cas, le choix entre peinture et architecture est en train de s'opérer naturellement. Il est facile de deviner lequel. Aujourd'hui malheureusement, l'architecture est un art qui doit se justifier continuellement, face à des contraintes de plus en plus vides de sens, pour exister, « prendre place ». À l'inverse, la peinture n'existe finalement que par les contraintes qu'elle se crée. Moins il y en a, mieux elle se porte et nous porte.

**Des projets d'avenir ?**

Aujourd'hui, en dehors de mon travail personnel, il me plairait d'œuvrer en qualité

d'« architecte plasticien » sur des commandes artistiques publiques ou privées liées à l'espace d'un lieu ou d'une architecture. Pour aller plus loin, il serait intéressant de créer une mission spécifique intégrant un artiste dans chaque équipe de conception (au même titre qu'un bureau d'études) pour tout projet d'architecture, d'urbanisme, de paysage. C'est une autre perspective de travail et d'échanges, qui me tient à cœur : je reste ouvert à toute proposition ! ■



**Exposition en cours « Territoires improbables » visible jusqu'au 20 avril 2017. Galerie 13, 13 boulevard Jeu de Paume 34000 Montpellier**

**Visite à l'atelier uniquement sur rendez-vous : 06 29 65 42 76 [stephane.villafane@gmail.com](mailto:stephane.villafane@gmail.com)**

# Le projet Mo&Ma « PALIMPSESTE », par Thomas Landemaine, Architecte

PROPOS RECUEILLIS PAR MARIE ORSSAUD, ARCHITECTE ET CONSEILLÈRE ORDINALE À L'ORDRE DES ARCHITECTES LR  
Photos Marie-Caroline Lucas

« Palimpseste : Œuvre dont l'état présent peut laisser supposer et apparaître des traces de versions antérieures. Toute œuvre est un palimpseste - et si l'œuvre est réussie, le texte effacé est toujours un texte magique. » (Gracq, Beau tén., 1945, p.64).

**Bonjour Thomas. Tu vas nous présenter l'un des premiers projets de l'agence TLA. C'était en 2014.**

Je me suis installé comme architecte libéral en 2013. Courant 2014, une de mes connaissances me contacte pour me mettre en relation avec le propriétaire d'un petit appartement dans le centre ville de Montpellier. Il s'agit seulement d'agrandir une fenêtre ; je viens de m'installer, donc je ne fais pas la fine bouche et me rend à ce rendez-vous.

**Comment s'est passé le rendez-vous ?**

L'appartement est situé dans un immeuble ancien du début du XIXe siècle. Le propriétaire n'occupe pas ce petit appartement de moins de 50 m<sup>2</sup>, mais le loue. J'en vois tout de suite le potentiel (un duplex traversant avec deux façades sur cour), et dès notre première rencontre, je parviens à convaincre le propriétaire qu'il faut totalement repenser les lieux, et en profiter bien sûr pour agrandir la fenêtre (sourire).

**Comment as-tu abordé la conception ?**

Avec Anaïs, ma chef de projet, nous avons simplement composé l'espace en jouant sur les volumes, la matérialité et les transparences. Pour se faire, nous avons compris qu'il fallait démolir le plancher des combles pour découvrir les soupentes en bois, gagner de l'espace et de la luminosité ! L'ensemble des cloisons a été démolie pour permettre la reconfiguration de l'appartement.

**Comment s'organise le plan ?**

Nous avons recherché une identification claire des « espaces servis » et des « espaces servants ». Ainsi, le séjour profite d'un volume généreux toute hauteur. Une mezzanine, en retrait du séjour, vient segmenter l'espace restant dans sa hauteur. Sous la mezzanine, les espaces servants sont regroupés : cuisine côté séjour, salle de bain.

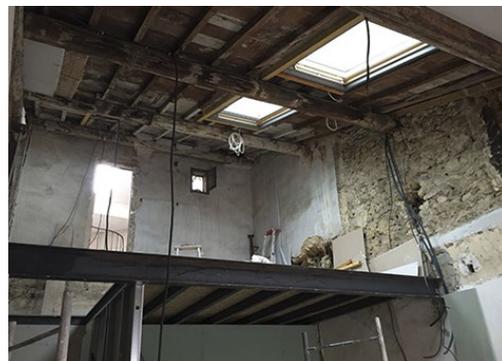
**Et pour l'étage ?**

Un petit escalier à pas décalés donne accès à l'étage, où le plancher de la mezzanine offre une belle chambre. Celle-ci est baignée de lumière : fenêtre en façade, verrière en surplomb sur le séjour, et une fenêtre de toit !

Dans le séjour, une seconde fenêtre de toit est créée sur le même axe. Elle met en valeur l'espace traversant, qui se dilate dans la hauteur, offrant une sensation d'espace extrême pour un appartement d'à peine 50 m<sup>2</sup>...



Signalétique lisible à l'endroit et à l'envers



Site Web de l'agence TLA :  
<http://www.landemaine.com>

■ ■ ■  
**... avec des petites surprises en plus !?**

Oui, une petite chambre d'appoint nichée dans la charpente, et un long meuble filant qui intègre du rangement, un bureau.

**Quelle ambiance as-tu recherchée dans le choix des matériaux ?**

Tout le travail que nous avons mené a consisté à mettre en valeur le bâti d'origine, en travaillant sur l'espace et la lumière. Alors nous avons utilisé le blanc et le noir, pour leur simplicité, le bois, les carreaux de ciment, en écho à l'histoire du lieu.

**C'est un gros chantier puisque le volume a été mis à nu avant d'être totalement repensé !**

C'est vrai, mais je n'avais pas un budget extensible, et l'appartement étant destiné à la location, le propriétaire souhaitait trouver un juste compromis. J'ai pu contenir le budget à 1000 euros HT le m2, au prix de beaucoup d'astuces et d'huile de coude !

**Un retour des locataires qui ont pris possession des lieux en 2015 ?**

Le hasard a fait que c'est une amie architecte qui s'est installée dans l'appartement, et en a apprécié la luminosité et l'optimisation de l'espace. D'autres locataires depuis ont suivi, et comme l'architecture n'a pas besoin de grands discours, mais juste d'être vécue, elle a depuis trouvé de nouveaux adeptes ! ■



Jardins ouvriers de Shinshu Miyota à Nagano - 2015 - bâtiment commun - Aida Atelier associé à Kuno Lab



« House of Beginning »  
Maison familiale à Myota, Nagano  
Vues de l'intérieur - Aida Atelier, en  
collaboration avec Kimihiko Tanaka - 2007

## L'interview historique\*

\* Fiction inspirée de livres propos

# Tomoro Aida, L'ART DES RENCONTRES

PAR NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE, AGATHE THERMEL Photos: Tatsuya Noaki

C'est sur l'île d'Honshu, au cœur de la baie de Tokyo, s'ouvrant en multiples polders gagnés sur l'océan pacifique, que je rencontre, en ce printemps 2016, notre confrère Tomoro Aida; il recevra, au cours de cette année prolifique pour sa petite agence, pas moins de trois Prix \* venant couronner deux de ses récents projets. Si cette reconnaissance de la profession lui échoit, c'est qu'à force de curiosité, de rigueur et de ténacité, Tomoro maîtrise à la perfection sa syntaxe architecturale, dans laquelle il déploie un vocabulaire riche, et une sensibilité esthétique soignée. Il cherche, dirait-on, à provoquer des rencontres à travers les projets qu'il conçoit, précipitant des harmonies subtiles, que ce soit entre les habitants du lieu et les visiteurs de passage, instants présents et mémoires, cheminements et espaces à vivre, pleins structurants et vides accueillants, orthogonalité et obliques, fonctionnalité et poésie, espace inscrit et espaces signifiés, intériorité et ouvertures...

**Tomoro, avant de créer Aida Atelier à Tokyo, tu t'es formé au Japon, puis au Pratt Institute de Brooklyn, et enfin à Harvard; tu as collaboré avec de « grands » architectes autant qu'avec de plus modestes : cette richesse de parcours a-t-elle contribué à faire émerger la congruence de ton architecture ?**

Dans un espace planétaire urbain objet de mondialisation, le Japon incarne un paradigme de « modernité non occidentale » : ici, on s'est développés de manière exponentielle pour se réinventer après la seconde guerre mondiale, sans renier complètement nos cultures et traditions, car elles constituent des barrages sécurisants face aux dérives de la modernité occidentale que l'Histoire nous a infligées... De la même manière, notre pays a progressé

en assimilant, s'appropriant et réactualisant constamment d'autres modèles traditionnels identifiés comme des réussites, de par le monde; principe que j'ai mis en pratique dans le choix de mes formations et de mes collaborations...

**... une assimilation de modèles culturels qui se transpose aussi dans la création architecturale, donc ; un exemple ?**

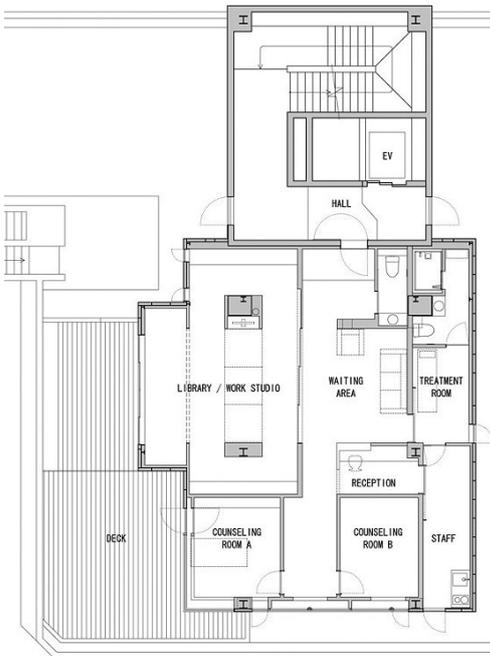
Le management social au Japon donne une priorité absolue à l'économie, et le prix des terrains y est si élevé, qu'il n'est pas facile de préserver espaces verts et terres agricoles. En observant votre histoire française, on voit qu'un certain abbé Lemire a imaginé des jardins



\* En 2016: un « Asia Pacific Interior Design Awards » pour son hôtel ICHINICHI, et un « JCD Design Award » ainsi qu'un « AR BnB Awards » pour son hôtel « UNPLAN » Kagurazaka.



« Saijo Clinic » - 2011 - Aida Atelier



« Saijo Clinic » plan du cabinet médical  
Aida Architecture - 2011



ouvriers à la fin du XIXe siècle dans les Flandres, pour permettre aux ouvriers de disposer d'un supplément de revenus, et de fonder une famille, en étant assurés de la nourrir. Aussi, pour faire face au déficit de terres agricoles, que vous commencez également à connaître dans vos métropoles, nous avons créé récemment au Japon plusieurs types de jardins familiaux inspirés de vos jardins ouvriers, qui, cultivés durant plus de cent ans, nous ont paru constituer un excellent modèle, également adapté à notre climat !

**J'ai aperçu dans ton portfolio, justement, un jardin familial : tu l'as indubitablement traité « à la nippone » ?**

Il s'agit des jardins ouvriers de Shinshu Miyota à Nagano, en équipe avec Kuno Lab. On y emploie en effet le vocabulaire architectural traditionnel local, qui a contribué à l'appropriation confiante des lieux par les futurs usagers, car notre imaginaire culturel est imprégné des récits mythologiques décrivant la spatialité du jardin zen, la ville ancienne, le pavillon de thé... On retrouve dans le projet de Nagano l'alternance rythmique dynamique du sombre et du clair (yin et yang) ; les cheminements continus qui respectent les notions traditionnelles de voie et de seuil, et permettent de guider, mais aussi de s'approprier l'espace : la circulation intérieure du bâtiment commun, surélevée, se fait banc ; on a également travaillé sur les limites, que l'on a cherché à dépasser grâce à des dispositifs physiques et symboliques : la forme traditionnelle de la toiture extérieure se prolonge par l'introduction de ses obliques visibles dans l'espace intérieur, par une pointe en diamant au plafond ; et les percées visuelles multidirectionnelles, qui prolongent l'espace intérieur protégé, accompagnent

tranquillement le regard vers l'espace extérieur par la méditation, plus que par la projection.

**Cette guidance tranquille du regard, on la retrouve dans ta « maison du commencement » (« house of beginning ») ?**

En effet, la façade principale de cette habitation amène notre regard à se poser sur un premier cadre/seuil, celui de la porte d'entrée vitrée, encadrant elle-même parfaitement, par transparence, l'ouverture de l'escalier d'accès à l'étage... à travers lequel on entrevoit en perspective le cadre du passage à l'étage : une sorte de « gigognisation » des passages, via leur mise en perspective ! De la même manière, si l'on observe le couloir desservant les chambres, qui dessert une enfilade de seuils latéraux non clos, le regard aboutit in fine à une porte encadrant une petite fenêtre carrée. La continuité est préservée par l'emploi du même parquet dans l'enfilade et la suite de pièces, et le regard est toujours mené plus loin, jusqu'à cette petite fenêtre, qui ouvre discrètement sur un extérieur/au-delà, et nous suggère, plus qu'elle nous impose, une ouverture au monde, à s'approprier par l'intériorisation et l'imaginaire plus que par la vision violente et directe.

**On ressent paradoxalement, dans cette architecture « modeste », une « luxueuse » optimisation de l'espace ?**

Nous sommes, au Japon plus qu'ailleurs, habitués à concevoir de petits espaces, faute de place ; nous cherchons donc à optimiser chaque architecture en y multipliant les perspectives et l'impression de volume, afin de « compenser », en jouant sur les ressentis possibles et en privilégiant la liberté de mouvements et de regard, ce qu'un petit espace aurait tendance à nous refuser à priori.





■ ■ ■  
Ainsi, plutôt que de fines cloisons, aux tranches agressives selon le feng shui, nous proposons systématiquement des séparations qui se font placards ou rangement, ou valorisent les seuils en les cernant d'un cadre, d'apparence zen, et de fonction utilitaire. Plutôt que des portes, nous décloisonnons, et proposons des passages continus et ouverts pour laisser courir le regard et ne pas fermer trop de seuils ; notre façon de vivre s'y prête, habitués que nous sommes aux cloisons

de papier translucides qui coulissent et laissent passer les sons et les paroles...  
■ ■ ■

### Tu joues aussi sur les niveaux intermédiaires, dans tes petits projets ?

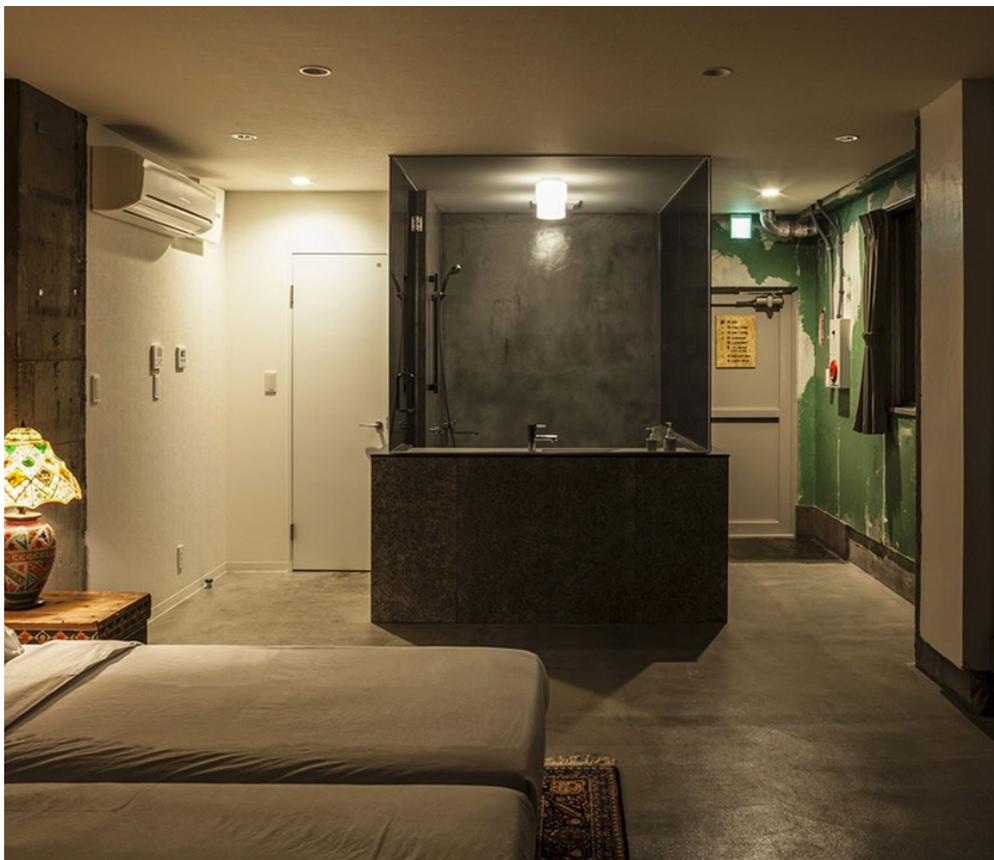
« Tout ce qui est intermédiaire est « magique » pour les Japonais : le seuil, le passage, l'espace « entre-deux ». Le caractère « ma » 間 signifie, notamment : ce qui est « entre », que ce soit dans l'espace ou dans le temps : l'espace « entre » les poteaux, parfois une pièce, mais aussi une unité de longueur spatiale ou temporelle, comme le tatami, ou encore le rythme dans la musique et la danse. L'escalier intérieur de « House Beacon », par exemple, est prétexte à créer des demi-niveaux, et son palier tournant intermédiaire n'est pas anodin, mais clé en soi : outre le fait qu'il accueille une pièce intermédiaire (un bureau), c'est un espace pivot, qui offre plusieurs perspectives dès l'entrée ; la hauteur sous plafond et la façade largement vitrée, ainsi que les rangements occultés dans les cloisons, confortent eux aussi l'impression de volume.

### Comment utilises-tu les couleurs ?

Les tons clairs agrandissent l'espace, l'alternance de tons clairs et sombres le structure et le scande... le plus délicat à réaliser, c'est le mariage réussi de plusieurs tons colorés. Pour le cabinet de psychologues « Saijo Clinic », j'ai étudié de manière poussée cette harmonie de tons possibles, à dispatcher avec parcimonie et à bon escient, en fonction des ambiances que je souhaitais créer, et des parois que je voulais « faire avancer » par rapport à celles que je souhaitais visuellement « repousser », pour rééquilibrer les volumes.

### Pour finir, un mot sur tes hôtels primés ? Hichinichi pour commencer ?

Il s'est agi là de rénover un bâtiment inséré dans un tissu urbain dense, avec façade étroite sur rue. J'ai cherché à donner du souffle à cette petite vitrine sur voie publique, à la mettre en



Hotel ICHINICHI Akabane. Tokyo - 2015 / Aida Atelier



**Hôtel UNPLAN Kagurazaka**  
Shinjuku, Tokyo - 2016  
<http://unplan.jp/gallery/>



scène. J'ai choisi de préserver les matériaux anciens, pilier, murs, sols... laissés quasiment bruts, ou en partie découverts, tels des palimpsestes faisant émerger la mémoire des lieux. Le rouge vif des cadres de porte et miroirs, et la rampe tournante en aluminium de l'entrée, viennent introduire une tension dramatique et une pointe de contemporanéité, face aux éléments de structure et de mobilier anciens préservés ou réemployés. Les chambres/box, créées avec des matériaux simples, sont cependant fonctionnelles et confortables; elles avoisinent la chambre « à l'occidentale » plus personnalisée, dans laquelle la douche « ose » trôner au milieu de la pièce, et en devenir un élément esthétique structurant et fonctionnel à part entière.

**Finalement, cet hôtel pour étudiants évoque en lui-même l'image composite de la ville de Tokyo ?**

Oui, et le lieu où il est inséré, une rue com-

mercante d'Akabane, s'y prête. Il s'agissait au départ d'un bâtiment existant en béton armé, de cinq étages, mini-complexe accueillant salon de beauté, bureaux et dortoirs. Tous ces lieux de vie étant tombés en déshérence, il fallait y recréer une vie nouvelle, et je n'ai pas voulu effacer complètement la trace des occupations précédentes: elle se lit comme un jeu de piste à travers le projet; ces traces du passé sont comme un socle redynamisé par des éléments contemporains qui permettent aux étudiants, pour qui ce nouvel hôtel a été conçu, d'écrire une nouvelle histoire. On obtient ainsi un mélange unique de styles, résultant de l'Histoire elle-même, véritable « génie du lieu », plutôt qu'issu d'une réorganisation ex nihilo.

En occident vous chinez pour remettre du passé dans le présent, ici nous avons plutôt tendance à asseoir progressivement le présent, trempant vers notre futur, sur les mémoires du passé !

**Nous concluons par la présentation de ton hôtel Unplan, doublement primé, et diffusé dans la presse... d'autres éléments à en apprendre, ou le regarder et s'en imprégner suffit (sourire) ?**

Je dirais que cet hôtel, inséré dans le quartier cosmopolite de Kagurazaka à Tokyo, où je vis et travaille, est autant un projet de « design » poussé, et un travail de décoration, qu'une œuvre d'architecte. J'y ai inséré la production typique des entreprises locales (les lames de cèdre peintes couleur argent aux murs, l'emploi de l'acier oxydé noir...); et j'y évoque les clôtures et portes sombres des maisons anciennes environnantes, par l'emploi de tons foncés, « yin » et intimistes, dans l'espace du salon. Quand la chance nous est (re)donnée, et la confiance accordée, en même temps que les moyens, pour maîtriser toute la chaîne de conception d'un projet, et ainsi en maîtriser l'ambiance finale, nous pouvons alors véritablement offrir la pleine mesure de notre art ! ■

**Tomoro Aida**  
Atelier Aida, 9 Benten-chou,  
Shinjuku-ku, Rokyô, Japon  
<http://aidaa.jp/en/category/projects>



« House Beacon ». Intérieur de la résidence - Nabari, Mie - 2013. Architectes: Kuno Lab. + Aida Atelier

# Les mouvements au tableau

## INSCRIPTIONS / 02.12.2016 (6)

- 83 619. Amélie SORIANO - La Palme (11)**  
DPLG: 2004 - Mode libéral. Prestation de serment à prévoir.
- 29 013. Yvéric ROFES - Villedubert (11)**  
DPLG: 1984 - Mode Libéral. 1ère inscription: 06.07.1984.
- S 18204. SAS MAG Architects - Langlade (30)**  
Associés: Benoît Robein. DPLG n°72 080 inscrit le 19.09.2006.  
& Cécile Guiho. DPLG n°73 669 inscrite le 22.01.2008.  
Sté inscrite le 24.05.2016. Transfert depuis Ile de France.
- 82 772. Adrian GARCIN - Nîmes (30)**  
EPFL: 2007 - Mode salarié de la Sté Tautem n° 1595, inscrite le 26.05.1989 (gérants Dominique Delord et Jacques Garcin).  
1ère inscription: 19.01.2016. Transfert depuis Ile de France.
- S 18609. SARL Estèbe et Cathala - Montpellier (34)**  
Associés: Olivier Estèbe DPLG n°77 489. Inscrit le: 11.02.2011.  
& Emmanuelle Cathala (NI).
- S 18684. EURL ADC - Céret (66)**  
Gérante: Sarah Wickenburg. HMONP n°78 583.  
Inscrite le: 13.01.2012.

## HONORARIAT / 02.12.2016 (1)

- A 17325. François THOULOZE - Pézenas (34)**  
DPLG.

## RADIATIONS / 02.12.2016 (8)

- 77 810. Isabelle DUBERNET - Bizanet (11)**  
DPLG 2000 - Mode libéral. Inscrit depuis le 06.05.2011.  
Départ volontaire: cessation activité.
- 29 193. Daniel SERVIÈRE - Les Angles (30)**  
DPLG 1984 - Mode libéral. Réinscrit le 25.03.2016.  
1ère inscription: 21.09.1984 Radiation: 08.10.2010.  
Départ volontaire: cessation activité.
- 37 236. Florence COLOMB de DAUNANT - Nîmes (30)**  
DPLG 1982 - Mode libéral. Réinscrite le 16.05.2003.  
Départ volontaire: cessation activité.
- 81 368. Selma ABDELLATIF - Montpellier (34)**  
HMONP 2014 - Mode Libéral. Inscrite le 05.09.2014.  
Départ volontaire: cessation activité.
- 79 075. Audrey DIET - Montpellier (34)**  
HMONP 2009 - Mode Libéral. Inscrite le 15.06.2012.  
Départ volontaire: cessation activité.
- 35 810. Olivier JAGER - St-Mathieu-de-Trévières (34)**  
DPLG 1989 - Mode libéral. Inscrit le 21.09.1989.  
Départ volontaire: cessation activité.
- 19 827. Sabine FOILLARD - Arboussols (66)**  
DESA 1973 - Mode Libéral. Inscrite le 01.06.1977.  
Départ volontaire: cessation activité.
- 13 968. Zygmund KNYSZEWSKI - Perpignan (66)**  
DEPV Varsovie 1963 - Mode libéral. Inscrit le 07.01.1969.  
Départ volontaire: cessation activité.

## INSCRIPTIONS / 13.01.2017 (14)

- 83 813. Adrien PLINET - Carcassonne (11)**  
HMONP: 2016 - Mode Libéral - Prestation de serment à prévoir.
- 44 317. Christian CHAUVIN - Carcassonne (11)**  
DPLG 1998 - Mode Fonctionnaire avec MCE (CD 11)  
1ère inscription: 25.09.1999.
- 83 793. Laetitia CHAVERNAC - Carcassonne (11)**  
Gérante: Laetitia Chavernac. HMONP n°83 793.
- S 18725. EURL Atelier LCA - Carcassonne (11)**  
HMONP: 2015 - Mode associée de l'EURL Atelier LCA.  
Prestation de serment à prévoir.
- 83 851. Renaud CARRASSO - Bellegarde (30)**  
HMONP: 2011 - Mode associée de la SCP Serment-Carrasso.  
Prestation de serment à prévoir.
- S 18786. SCP Serment-Carrasso - Bellegarde (30)**  
Gérants: Marie-Hélène Serment. HMONP n°78 076.  
& Renaud Carrasso.
- 29 212. Christophe ROCHER - Les Angles (30)**  
Gérant: Stéphane Rodella. DPLG n°78 076. Inscrit le 27.06.2003.
- S 18769. SARL SR Architectes - Béziers (34)**  
Gérant: Stéphane Rodella. DPLG n°78 076 inscrit le 27.06.2003.

- 83 723. Marion LAFOND - Montpellier (34)**  
HMONP: 2008 - Mode associée de la SAS Atelier Lafond.
- S 18670. SAS Atelier LAFOND - Montpellier (34)**  
Pdt: Jérôme Lafond. DPLG n°75 853. Inscrit le 20.10.2009.  
& D.Générale: Marion Lafond.
- 83 779. Clément RABOURDIN - Montpellier (34)**  
HMONP: 2016 - Mode libéral. Prestation de serment à prévoir.
- 83 803. Thomas GRENIER - Prades-le-Lez (34)**  
HMONP: 2016 - Mode libéral. Prestation de serment à prévoir.
- S 18816. SASU Atelier Archi - Cabestany (66)**  
Pdt: Joseph Pastor. DPLG n°33 610 inscrit le 20.11.1987.
- 83 763. Charlotte FARROUCH - Göteborg - (Suède) (99)**  
École Polytechnique Chalmers: 2015 - Mode exercice à l'étranger.  
Prestation de serment à prévoir.

## HONORARIAT / 13.01.2017 (1)

- 20 823. Marc Granier - Montpellier (34)**  
DPLG: 1978 - Mode Libéral.

## RADIATIONS / 13.01.2017 (11)

- 49 378. Sami GHOSSOUB - Nîmes (30)**  
ALBA (Liban) 1969 - Mode libéral. Inscrit depuis le 08.10.2004.  
Départ volontaire: cessation activité.
- 25 316. Alain BONNAL - Lattes (34)**  
Agréé - Mode libéral. Inscrit le 25.10.1981.
- 79 900. Michel GARCIAS DE LAS BAYONAS - Montpellier (34)**  
HMONP 2012 - Mode SAM. Inscrit le 12.04.2013.  
Défaut de production d'attestation sur l'honneur.
- A 20823. Marc GRANIER - Montpellier (34)**  
DPLG 1978 - Mode Libéral. Inscrit le 06.10.1978.
- 43 938. Pascal LEVESQUE - Montpellier (34)**  
DPLG 1998 - Mode SAM. Inscrit le 20.09.2013.  
Défaut de production d'attestation sur l'honneur.
- 73 145. Thomas SEIDEL - Montpellier (34)**  
THA Allemagne 1999 - Mode Associé. Inscrit le 06.07.2007.  
Départ volontaire à l'étranger.
- A 13883. Jean-Pierre SILVENT - Montpellier (34)**  
DPLG 1967 - Mode Libéral. Inscrit le 18.07.1968.  
Départ volontaire: cessation activité.
- S 16791. SARL STYL LOFT Architectura - Sète (34)**  
Gérants: Olivier Bottin. DPLG n°45 861 & Daniel Bartolini,  
Yves Rostagno: DPLG n° 41 874. Associé: Nym Architecture  
(gérant Yves Rostagno). Dissolution anticipée.
- A 17442. Joël FORHAN - Perpignan (66)**  
DPLG 1974 - Mode SAM. Réinscrit le 01.12.2000.  
Défaut de production d'attestation sur l'honneur.
- AG 1194. Daniel MEUNIER - Perpignan (66)**  
Agréé - Mode SAM. Inscrit le 06.10.1978.  
Défaut de production d'attestation sur l'honneur.
- 75 434. Anne KAIKINGER - Rivesaltes (66)**  
HMONP 2008 - Mode Associée de la SAS SECAU  
(Pdt: Wilfrid Verbanck. DPLG n°45 645  
& associés NI: Olivier Faure et Patrick Veyre). Inscrite le 15.05.2009.  
Départ volontaire: cessation activité dans la société.

## INSCRIPTIONS / 24.02.2017 (22)

- 37 782. Rémy NAVARRO - Moussan (11)**  
DPLG: 1991 - Mode Libéral. 1ère inscription: 20.12.1991.
- 83 886. Jérémy ANDUIX - Narbonne (11)**  
HMONP 2011 - Mode associé de l'EURL Anduix Architecte.  
Prestation de serment à prévoir.
- S 18826. EURL ANDUIX ARCHITECTE - Narbonne (11)**  
Gérant: Jérémy Anduix.
- 83 615. Julie MARY - Nîmes (30)**  
HMONP: 2010 - Mode Libéral. Prestation de serment à prévoir.
- 84 012. Daniel BICHO - Aniane (34)**  
HMONP: 2015 - Mode associée de l'EURL Daniel Bicho. Architecte.  
Prestation de serment à prévoir.
- S 18919. EURL Daniel BICHO ARCHITECTE - Aniane (34)**  
Gérant: Daniel Bicho.
- S 18911. SASU Atelier AMA - Montpellier (34)**  
Gérant: Marcel Abad.
- 83 972. Nadine FAYARD - Gignac (34)**  
HMONP: 2016 - Associée-Co-gérante de la SARL ARTELABO.  
Sté n°15 373, gérant Laurent Fayard, DPLG n° 78 172.  
Inscrit le 09.09.2011. Prestation de serment à prévoir.
- S 18801. SASU A'PIA - Montpellier (34)**  
Gérante: Hélène-Marie Molinier DPLG n°18 987.  
Inscrite le 18.05.1977 - Réinscrite le 14.12.2012.
- 84 003. Marcel ABAD - Montpellier (34)**  
HMONP: 2016 - Mode associée de la SASU Atelier AMA.  
Prestation de serment à prévoir.
- S 18934. SELARL CABCAB Architecture - Montpellier (34)**  
Co-gérants: Yoan Claveau de Lima. HMONP n°79 302.  
Inscrit le 07.09.2012.  
& Guilhem Delhomme n°79 850. Inscrit le 08.03.2013.
- 83 927. Étienne GROSCLAUDE - Montpellier (34)**  
HMONP: 2016 - Mode libéral. Prestation de serment à prévoir.
- 83 979. Maarten VAN DEN BRANDHOF - Montpellier (34)**  
DPLG: 2005 - Mode libéral. Prestation de serment à prévoir.
- 71 699. Antoine BREUIL - Tourbes (34)**  
DPLG: 2001 - Mode Libéral. Transfert depuis la Réunion.
- 83 827. Aurélie DOUVE - Perpignan (66)**  
HMONP: 2016 - Mode Libéral. Prestation de serment à prévoir.
- 26 135. Jean-Marc HUERTAS - Perpignan (66)**  
DPLG: 1981 - Mode Fonctionnaire sans MCE.
- S 18785. SARL Taller 3 - Perpignan (66)**  
Gérant: Olivier XATART. DPLG n°42 935. Inscrit le 10.10.1997.
- 83 517. Daniele BARCHETTA - St Estève (66)**  
Université de Venise: 2010 - Mode libéral. Prestation de serment à prévoir.
- 71 593. Sonia HELLAL TURCANT - Paris (75)**  
DPLG: 2005 - Gérante de la SARL SCHÉMA, Sté n°12 081  
depuis le 28.11.2007. Transfert depuis Bretagne.
- 84 027. Claire VASSAL - St Martin Laguépie (81)**  
HMONP: 2016 - Gérante de l'EURL C'2A Architecture.  
Prestation de serment à prévoir.
- S 18785. EURL C'2A Architecture - St Martin Laguépie (81)**  
Gérante: Claire Vassal.
- 49 476. Emmanuel FRANCES - Barcelone (99)**  
DPLG: 1999. Mode libéral. Réinscription - 1ère inscription: 10.12.2004.

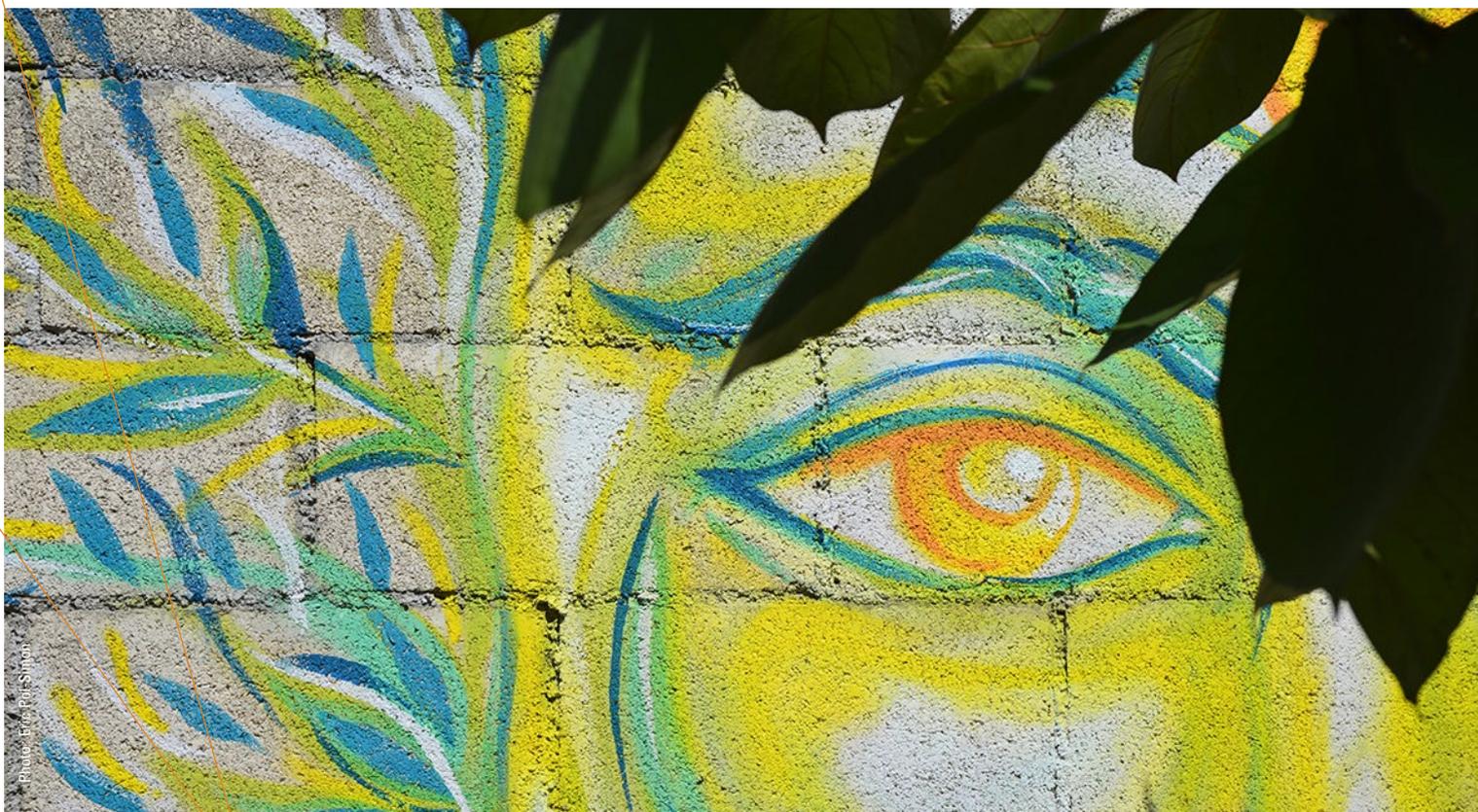
## RADIATIONS / 24.02.2017 (8)

- 45 920. Pascal ARIBAUD - Mas Cabardès (11)**  
DPLG: 2000 - Mode libéral. Inscrit depuis le 18.04.2001.  
Transfert vers Aquitaine.
- 18 628. Jean-Rémi NEGRE - St Chaptes (30)**  
DPLG - Retraité. Inscrit le 22.01.1977.  
Défaut de production d'attestation sur l'honneur.
- 71 176. Alexandre BUSCH - Grabels (34)**  
DPLG 2005 - Associé. Inscrit le 18.11.2005.  
Démission de sa participation au sein de la société.
- 43 995. Florence CAUSSE - Lamalou-les-Bains (34)**  
DPLG 1997 - Mode Associée. Inscrite le 04.06.1999. Démission.
- 27 820. Patrick GOMES - Montpellier (34)**  
DPLG 1983 - Mode Libéral. Inscrit le 09.09.1983. Démission.
- 22 529. Bernard LIOZU - Argelès-mer (66)**  
RQE 1979 - Mode Libéral. Inscrit le 09.12.2011. Démission.
- S 14169. EURL Roger Diamant-Berger - Pollestres (66)**  
Sté Inscrite le 08.10.2010.  
Gérant: Roger Diamant-Berge. DPLG n°14 692.  
Inscrit le 27.02.1970, réinscrit le 08.10.2010.  
Radiation suite liquidation judiciaire.
- 16 054. Alain MARQUES - St-Pierre-et-Miquelon (97)**  
DPLG 1972 - SAM suite à liquidation judiciaire de sa société ARCHI.PEL.  
Inscrit le 20.12.1972.  
Défaut de production d'attestation sur l'honneur.

**Vous pouvez consulter  
le tableau de l'Ordre sur le site:  
<http://architectes.org/>**

# Le baromètre du Conseil

INFORMATIONS RECUEILLIES PAR KARINE MENDIBOURE, CONSEILLÈRE À L'ORDRE DES ARCHITECTES LR



## L'OBSERVATOIRE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Le Conseil régional de l'Ordre LR a créé depuis le mois de mars 2012 un **Observatoire de la Commande Publique**.

**Vous trouverez en cliquant sur le lien suivant, ouvrable sous Acrobat, un extrait des dernières interventions faites auprès des maîtres d'ouvrage:** [https://drive.google.com/file/d/0BzHG\\_YwM2-flcnQ4TWM4aDBsaFU/view?usp=sharing](https://drive.google.com/file/d/0BzHG_YwM2-flcnQ4TWM4aDBsaFU/view?usp=sharing)

## LES COURRIERS DU PRÉSIDENT

- 1 - Cession foncière avec charge et marché public.
- 2 - Prime sous-estimée dans le cadre d'un concours.

**À télécharger ici:**

[https://drive.google.com/file/d/0BzHG\\_YwM2-flclhqM2p2dDhNNzQ/view?usp=sharing](https://drive.google.com/file/d/0BzHG_YwM2-flclhqM2p2dDhNNzQ/view?usp=sharing)

## LE RÉSULTAT DES CONCOURS

**À télécharger ici:** [https://drive.google.com/file/d/0BzHG\\_YwM2-flOUJlbnvN25Fbzg/view?usp=sharing](https://drive.google.com/file/d/0BzHG_YwM2-flOUJlbnvN25Fbzg/view?usp=sharing)

# L'agenda du Conseil

## JANVIER

### LIEUX

### OBJET

### CONSEILLER(S)

03 (Régional)	Perpignan	Préparation Salon Eco maison REH	K. Mendiboure
06 (Rég.)	Montpellier. CROA	BUREAU	
10 (Rég.)	Narbonne	Réunion DRAC	N. Portal
11 (Rég.)	Montpellier	Vœux Mairie de Montpellier	P. Capelier
12 (National)	Paris	COPIE enseignement du BIM dans les écoles d'Archi (ministère de la Culture)	A. Delassus
12 (Nat.)	Paris	GT BIM	A. Delassus
12 (Rég.)	Montpellier	Création cercle de réflexion croissance de la ville ABCD	P. Capelier
13 (Rég.)	Montpellier. CROA	CONSEIL	
18 (Rég.)	Montpellier	Vœux FPI	P. Capelier
19 (Rég.)	Domaine de Maguelone	Préparation 40 ans de l'Architecture	N. Portal, H. Duval, V. Garnier
19 (Rég.)	Montpellier	CAUE 34 Parole d'archi	
20 (Rég.)	Narbonne	Réunion Association Architectes du Patrimoine	É. Grenier
21/22 (Rég.)	Perpignan	Salon Eco maison et énergies renouvelables	K. Mendiboure, G. Nicolau Nadal et confrères
23 (Rég.)	Montpellier	Vœux Montpellier Métropole Méditerranée	P. Capelier
24 (Rég.)	Montpellier	Réunion préparation Tournoi Tennis avec Étudiants ISCOM	V. Garnier
24 (Rég.)	Montpellier	Réunion préparation formation Permis d'Aménager	N. Portal, V. Garnier
25 (Nat.)	Paris	RÉUNION trésorier pour Réforme Territoriale	A. Delassus
26 (Rég.)	Avignon	Réunion Quartier Durables Méditerranéens	É. Grenier
27 (Rég.)	Montpellier. CROA	BUREAU	
28 (Rég.)	Jacou	Carrefour des métiers au collège de Jacou	N. Portal
31 (Rég.)	Jacou	CA ECOBAT	P. Capelier

## FÉVRIER

### LIEUX

### OBJET

### CONSEILLER(S)

02 (Rég.)	Nîmes	CCDSA du GARD – Préfecture	P. Boivin
02/03 (Rég.)	Ajaccio	Inter Région Grand Sud	N. Portal, P. Capelier, V. Garnier, É. Grenier
09 (Rég.)	Montpellier	Réunion Bâtiments Durables Méditerranéens	É. Grenier
09 (Rég.)	Perpignan	Tribunal d'Instance – Procédures collectives	G. Nicolau Nadal
10 (Rég.)	Montpellier. CROA	BUREAU	
14/15/16 (Rég.)	Toulouse	Formation Test Permis Aménager	A. Delassus
15/16 (Rég.)	Montpellier	Présence MAF	
17 (Rég.)	Montpellier. CROA	BUREAU	
20 (Rég.)	Montpellier	Cobaty	P. Capelier
21 (Rég.)	Montpellier	CoDe Assemblée Plénière Conseil pour le développement de la Métropole	P. Capelier
21/22 (Rég.)	Montpellier. CROA	Formation : Feebat 5A	
23 (Nat.)	Paris	Groupe de Travail BIM	A. Delassus
23 (Rég.)	Montpellier. CROA	CONSEIL	
24 (Rég.)	Montpellier. CROA	CA Ma'LR	K. Mendiboure, N. Portal, M. Orssaud

## MARS

### LIEUX

### OBJET

### CONSEILLER(S)

01 (Rég.)	Montpellier	Réunion préparation Formation Permis d'Aménager	V. Garnier
02 (Rég.)	Montpellier	Formation: COB3	
02 (Rég.)	Montpellier. CROA	Les jeudis de l'Architecte, M. Fontes	
03 (Rég.)	Montpellier. CROA	BUREAU	
07 (Rég.)	Montpellier. CAUE	CA CAUE 34	V. Garnier
07/08 (Rég.)	Montpellier. CROA	Formation : APIB 2	
13 (Rég.)	Mende	CA CAUE 48	B. Arragon
14 (Rég.)	Montpellier	RDV Carsat	V. Garnier
15 (Rég.)	Montpellier	Commission de vigilance du BTP	V. Garnier
15 (Rég.)	Mende	Qualibat 48	B. Arragon
16 (Rég.)	Montpellier	Réunion Préparation Formation Permis d'Aménager	N. Portal, V. Garnier
16 (Rég.)	Montpellier. CROA	Commission Conciliation	N. Portal, V. Garnier
16/17 (Rég.)	Montpellier. CROA	Formation FEEBAT 5B	
23 (Rég.)	Montpellier. CROA	Réunion d'information All Plan	
23 (Rég.)	Montpellier. CROA	Formation Maison individuelle Module 1	
23/24 (National)	Toulouse	Conférence des régions	
27 (Rég.)	Montpellier. CROA	Formation Maison individuelle Module 2	
29 (Rég.)	Montpellier. CROA	Formation Gestion des relations tendues en réunion de chantier module 2	
30 (Rég.)	Montpellier. CROA	Les jeudis de l'architecte, N. Westphal	
30 (Rég.)	Montpellier	Rencontre Rectorat	P. Capelier, K. Mendiboure
31 (Rég.)	Montpellier. CROA	CONSEIL	